

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 610/2024

Annaba le, 19/08/2024

Monsieur Hamza Aissa

Cité 30 Logements Ain Assel – El TARF-

OBJET : Mise en demeure N°02.

Projet : Travaux Câble FO Pour développement Sidi Amar 162 Logts Cité des Jasmins

Bon de commande N° : 153 du 27/06/2024, ODS N° : 201 du 27/06/2024.

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise. Il a été constaté l'absence de votre entreprise à plusieurs reprises sans motif valable ou justification aussi les travaux demandés enregistrent un retard.

A cet effet, je vous mets en demeure afin de renforcer le chantier en moyen humains et matériels afin de finaliser les travaux dans les plus brefs délais.

A défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit d'appliquer des mesures administratives à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



2024 أوت 20

Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad